

numéro 3
Juillet 2021



BULLETIN d'information municipale

DANS CE NUMÉRO

Le mot du maire
Le budget
Travaux et prévention des risques
Affaires scolaires jeunesse et sport
Projets en cours
Environnement et développement durable
Affaires sociales et santé
Activités économiques du village
Vie associative et culture
Histoire : Centrale hydroélectrique
État civil
Agenda



« Entre Guiers
et Mont Tournier »



www.saint-genix-sur-guiers.net



Le mot du Maire



Voilà plus d'un an que nous vivons au rythme imposé par un méchant virus à l'origine d'une pandémie comme notre époque contemporaine n'en avait jamais connue. La vie municipale, comme la vie de chacun, en a été très perturbée, avec la succession de trois vagues de contamination, dont l'une fut particulièrement dramatique dans notre commune.

Mais 2021 a vu l'espoir de s'en sortir, se concrétiser avec la diffusion de vaccins. Leur déploiement a été progressif et sans doute trop lent, mais aujourd'hui une large partie de la population la plus fragile est immunisée. Certes, nous ne sommes pas à l'abri d'un développement de variants plus résistants ou se propageant plus vite. Mais il faut que chacun soit encouragé à se faire vacciner s'il ne l'a encore été, afin que l'automne 2021 ne ressemble pas à l'automne 2020.

L'allègement des contraintes sanitaires va permettre de renouer avec les animations de l'été et une vie collective plus normale. C'est en tout cas ce que je souhaite pour tous.

Si 2020 fut largement une « année perdue », 2021 permet enfin de véritablement lancer les projets du présent mandat. Ce bulletin municipal relate les actions en cours. Je me contenterai ici d'évoquer deux points.

Certains sujets suscitent une légitime impatience, comme la sécurité des déplacements dans notre bourg ou nos villages, qui subissent un transit toujours plus important, avec des vitesses incompatibles avec la vie quotidienne. Nous n'avons pas voulu réagir au coup par coup par des solutions improvisées, mais avons commencé à développer une méthode de dialogue avec les habitants impactés, par quartier, d'améliorations progressives lorsque c'est aisément réalisable et d'étude plus approfondie pour des interventions plus lourdes. C'est donc une démarche à la fois pragmatique et dans la durée que nous avons adoptée.

C'est dans la durée aussi que nous avons placé l'action de revitalisation du centre-bourg en adhérant au dispositif dit « Petite Ville de Demain » qui doit se dérouler sur six ans. Mais il n'est pas question d'attendre six ans pour avancer : dès le mois de septembre, une cheffe de projet sera sur place pour concrétiser les premières actions sous la direction de vos élus.

Essayons donc tous ensemble de profiter de l'embellie sanitaire pour construire notre nouveau cadre de vie qui ne sera plus identique à ce qu'il a été. Je vous souhaite en attendant un bel été et continuez de prendre soin de vous !

Jean-Claude PARAVY

Compte administratif 2020

L'année 2020 est avant tout la 2^{ème} année présentant un budget au titre de la Commune Nouvelle de S^t Genix-Les-Villages.

Cette année pas comme les autres a aussi été une année bien particulière d'un point de vue budgétaire. La crise sanitaire a perturbé l'exécution de certaines dépenses et la perception de certaines recettes.

Sur la partie Fonctionnement :

Les dépenses ont été en-dessous de ce qui était attendu (-200 000 € par rapport à 2019). Quelques dépenses supplémentaires notamment sur les fournitures (masques, plexiglas...), sur les produits d'entretien et de désinfection ainsi que sur les heures supplémentaires pour les personnels non titulaires. D'autres dépenses ont diminué ; c'est le cas des frais de cantine (fermeture totale des écoles sur le confinement du printemps 2020), peu de fêtes et cérémonies, plus de subvention d'équilibre à destination du

CCAS suite à la création du CIAS, départ en retraite non remplacé.

Les recettes sont restées stables par rapport aux prévisions : pas d'incidence sur la fiscalité, baisse des recettes de cantine et moins de coupes de bois. Baisse également des recettes domaniales. Ces baisses de recettes ont été compensées par des subventions du département sur « les dépenses COVID » ainsi que grâce au dispositif 2S2C. On constate donc un excédent record de fonctionnement.

Sur la partie Investissement :

Les dépenses se sont essentiellement portées sur les travaux de la Maison Des Associations et du Gymnase. Pour la partie Gymnase la mobilisation de l'emprunt, la perception de subventions ainsi que le FCTVA ont engendré des recettes conséquentes.

On constate donc un excédent exceptionnel avec toutefois beaucoup de dépenses reportées en « reste à réaliser » car elles n'ont pu être mobilisées à cause du contexte sanitaire.

BUDGET GÉNÉRAL

		DÉPENSES	RECETTES
Réalizations exercice	Section de fonctionnement	1 732 986 €	2 330 210 €
	Section d'investissement	2 044 429 €	3 009 194 €
	Sous-total réalisation exercice	3 777 415 €	5 339 404 €
Reports N-1	Section de fonctionnement (excédent)		227 804 €
	Section d'investissement (déficit ou excédent)	246 810 €	
	TOTAL réalisation + reports	4 024 225 €	5 567 208 €
	Excédent section de fonctionnement		825 029 €
	Excédent section d'investissement		717 955 €
	Restes à réaliser (section d'investissement)	2 253 014 €	987 316 €
	Restes à réaliser nets	1 265 698 €	
Reports N	Besoin financement (section d'investissement)	-547 743 €	
	Résultat de fonctionnement net (=FR)		277 286 €

En résumé l'année 2020 fait ressortir globalement une baisse des dépenses, sans baisse significative des recettes. Les 2 Sections (Fonctionnement et Investissement) sont excédentaires ce qui est inhabituel. Cette bonne nouvelle permet de dégager des marges de manoeuvres intéressantes pour 2021.

Le budget 2021

Section de Fonctionnement

Pour 2021 nous avons choisi de reconduire l'équivalent de 2020 afin d'anticiper le poids financier de la crise sanitaire toujours d'actualité. Un ajustement est fait sur le poste Maintenance qui augmente encore significativement.

Le poste charge de personnel a été étudié et ajusté. Pour les personnels fortement mobilisés dans le cadre du contexte sanitaire le mois de référence retenu pour le calcul des charges est Janvier car il est représentatif de ce que nous pourrions avoir comme situation tout au long

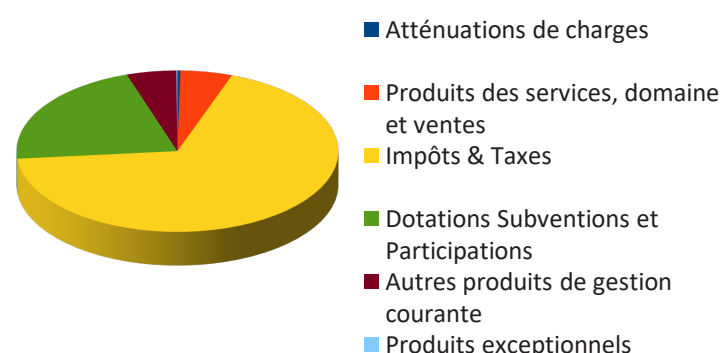
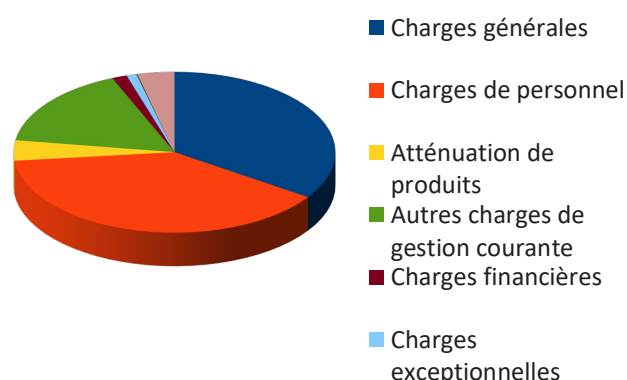
de cette année. D'autres éléments au niveau des ressources humaines viennent impacter ce poste avec notamment le départ et donc futur remplacement de notre Secrétaire Général.

Pour cette année nous avons choisi de diminuer le poste des dépenses imprévues habituellement fixées au plafond ; cette ligne n'a été utilisée qu'une seule fois pour des travaux suite à un orage ayant causé de nombreux dégâts notamment sur les voiries (Catastrophe Naturelle).

		RAPPEL BP 2020	PROPOSITION BP 2021
Dépenses de Fonctionnement	Charges générales	815 145 €	738 714 €
	Charges de personnel	722 350 €	833 120 €
	Atténuation de produits	83 500 €	87 600 €
	Autres charges de gestion courante	310 710 €	350 760 €
	Charges financières	41 510 €	32 190 €
	Charges exceptionnelles	12 000 €	21 500 €
	Dotations provision semi budgétaire		2 034 €
	Dépenses imprévues	141 500 €	80 000 €
	TOTAL Dépenses réelles	2 126 715 €	2 145 918 €
	Dépenses d'ordre (dont mouvements entre sections)	12 250 €	6 990 €
TOTAL Dépenses et Fonctionnement	2 138 965 €	2 151 608 €	
Recettes de Fonctionnement	Atténuations de charges	14 430 €	6 900 €
	Produits des services, domaine et ventes	103 336 €	117 816 €
	Impôts & Taxes	1 534 726 €	1 535 890 €
	Dotations Subventions et Participations	529 002 €	484 950 €
	Autres produits de gestion courante	119 540 €	112 840 €
	Produits exceptionnels	4 040 €	2 350 €
	TOTAL Recettes réelles	2 305 074 €	2 260 746 €
	Recettes d'ordre	10 560 €	8 560 €
	TOTAL Recettes de Fonctionnement	2 315 634 €	2 269 306 €
	pm Excédent de fonctionnement N-1 reporté	404 473 €	277 286 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement cumulées	2 720 107 €	2 545 592 €	
Disponible théorique pour alimenter la section d'investissement		581 142 €	393 684 €

BP 2021 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BP 2021 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget 2021 (suite)

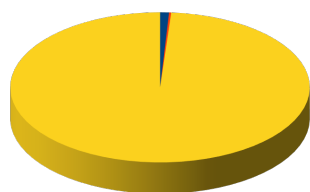
Section d'Investissement

Le projet du Gymnase se poursuit et a encore un impact cette année. Le budget s'est construit sur la base des restes à réaliser qui sont nombreux (terrain de sport à Saint-Maurice, clocher de Grésin, fin de la maison des associations, parking...). La vente immobilière d'un terrain situé sur la commune de S^t Maurice vient également favoriser le disponible pour les nouveaux investissements.

La somme dégagée pour les opérations nouvelles en investissement s'élève pour cette année 2021 à 601 364 euros, ce qui permet le lancement d'un important programme d'opérations : réfection de voiries, la rénovation de l'école élémentaire, la modernisation de l'éclairage public, aménagement des cimetières, du camping et du jeu de boules...

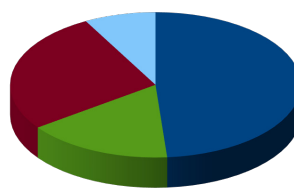
		RAPPEL BP 2020	PROPOSITION BP 2021
Dépenses d'Investissement	Subventions d'équipement versées	13 295 €	21 656 €
	Immobilisations corporelles et incorporelles	2 816 €	5 301 €
	Immobilisations en cours (cf. opérations)	4 192 025 €	2 240 207 €
	Dotations et subventions	21 306 €	48 730 €
	Emprunts et dette assimilée	200 125 €	219 375 €
	Dépenses imprévues	60 237 €	0 €
	TOTAL Dépenses réelles	4 489 804 €	2 535 269 €
	Opération patrimoniale	120 627 €	3 313 €
	Dépenses d'ordre	10 560 €	8 560 €
	TOTAL Dépenses d'Investissement	4 620 991 €	2 547 142 €
	Report déficit N-1	246 810 €	0 €
TOTAL Dépenses après reports résultat	4 867 801 €	2 547 142 €	
Recettes d'Investissement	Subventions d'investissement	1 592 494 €	987 316 €
	Emprunts et dette assimilée	1 318 498 €	0 €
	Immobilisations corporelles et incorporelles	2 277 €	0 €
	Dotations, fonds divers & réserves	440 000 €	330 000 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	977 182 €	547 743 €
	Produits de cession	0 €	161 506 €
	TOTAL Recettes réelles	4 330 451 €	2 026 565 €
	Opération patrimoniale	120 627 €	3 313 €
	Recettes d'ordre (dont mouvements entre sections)	416 723 €	400 674 €
	TOTAL Recettes d'Investissement internes	4 867 801 €	2 430 551 €
Report excédent N-1	0 €	717 955 €	
TOTAL Recettes d'Investissement internes	4 867 801 €	3 148 506 €	
Disponible pour opérations (hors restes à réaliser)			601 364 €

BP 2021 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles et incorporelles
- Immobilisations en cours (cf. opérations)

BP 2021 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

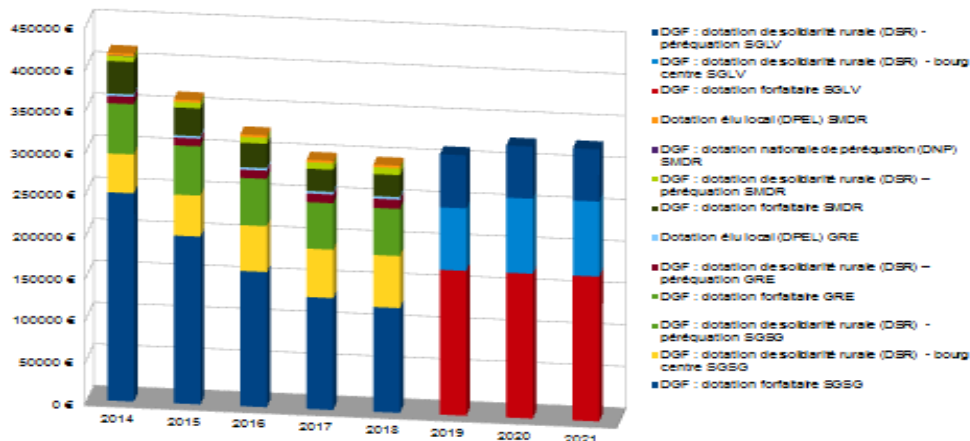


- Subventions d'investissement
- Emprunts et dette assimilée
- Dotations, Fonds divers & réserves
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Produits de cession

Le budget 2021 (suite)

Les Dotations

Evolution des Dotations Etat (détails)



La Fiscalité

Pour cette année 2021 les dotations sont reconduites quasiment à l'euro près. Cette année entre en vigueur la réforme de la taxe d'habitation. Pour les communes, la compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales est réalisée par transfert de l'ex-part départementale de taxe foncière bâtie. Concrètement, ce transfert sera réalisé par cumul du taux TFB (taxe foncière bâti) voté en 2020 par la commune avec celui voté en 2020 par le département (soit 11,03 % pour la Savoie) pour former le taux de référence TFB 2021. Cette année encore nous avons opté pour

une modération fiscale afin de ne pas impacter le budget de nos concitoyens. La fiscalité a été validée à hauteur de 20,95% soit les 11,03% (taux de la Savoie) + 9,92% de taux sur le Foncier Bâti St Genix-les-Villages de l'année dernière. Sur le Foncier Non Bâti le taux de 50,26%. est reconduit.

La réforme fiscale sur la Taxe d'Habitation entraine également l'application d'un coefficient correcteur permettant de sur ou sous compenser les communes. Pour la commune l'application de ce coefficient (1.012223) permet une compensation en notre faveur de 9501 euros.

2021	St Genix-les-Villages	
Taxe d'habitation	Taux 2019	9,09 %
	Taux 2020	9,09 %
	Taux 2021	Suppression : compensation ex part départementale de TFB (soit 11,03%) et coefficient correcteur
Taxe Foncière (bâti)	Taux 2019	9,92 %
	Taux 2020	9,92 %
	Taux 2021 reconduit	9,92 %
	Taux 2021 à voter	20,95 %
Taxe Foncière (non bâti)	Taux 2019	50,26 %
	Taux 2020	50,26 %
	Taux 2021 proposé	50,26 %

Travaux - Prévention des risques

Camping les « Bords du Guiers »



Remplacement de la haie, du grillage le long de la route de la Glière et l'abattage d'arbres par mesure de sécurité. La partie arrière de la clôture sera remise en état par les services techniques.

Cimetière



La première partie du colombarium était complète. Aussi vient d'être créées vingt-quatre nouvelles cases. Les travaux de terrassement sont terminés ainsi que la pose des cases. L'enrochement sera fleuri et un arbre à la jonction des 2 colombariums sera planté.



Un emplacement pour des cavurnes est à l'étude. Une cavurne est une sépulture enterrée destinée à accueillir les

urnes des défunts. La cavurne est un monument cinéraire au statut particulier. En effet, puisque l'urne contenant les cendres du défunt est placée sous terre, il s'agit bien d'une inhumation.

Différents travaux d'entretien seront réalisés par les employés des services techniques : mise en pelouse des concessions reprises, entretien des allées et la peinture des portails.

Voirie

Après vérification des différentes routes de la commune, un programme de travaux de voirie est en cours. La fin de la route de côte envers, route de Bas Bachelin, vers Bauge et chemin de Barbichon. A aussi été réalisé une opération de point à temps sur l'ensemble de la commune nouvelle.

Éclairage de la commune et décorations de Noël

La campagne d'amélioration de l'éclairage public va continuer avec la mise en place de lampes à LED en remplacement des lampes à iode de sodium.

Les hameaux de Joudin, Bachelin, le quartier de la Bartoule, la rue Neuve et le chemin de la Villa des Pins sont concernés. Certaines illuminations de Noël vont être renouvelées en lien avec les services techniques et le CMJ.

Travaux - Prévention des risques (suite)

Défense Incendie

La vérification des poteaux d'incendie a été réalisée par une entreprise privée.

Le compte-rendu montre que certains poteaux sont obsolètes et d'autres indisponibles.

Nous ferons procéder au remplacement des poteaux indisponibles par le syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Thiers.

Les services techniques remplaceront les bornes cassées par des coques neuves en matériaux composite et les bornes en état seront repeintes.

Travaux à l'école maternelle « 123 Soleil »

Le plafond d'une salle de classe devrait être refait, et des menus travaux réalisés pendant les grandes vacances scolaires.

Travaux divers

Des travaux sur les réseaux d'évacuation des eaux de ruissellement seront effectués route de Bas Bachelin.

Il en sera de même sur la route menant du parking de la place du Pont à la place de la Glière. Grâce au passage d'une caméra dans la conduite, le constat a été sans appel : l'écoulement que vous avez pu voir sur la route résulte d'une obstruction par le calcaire. Un devis est en cours pour changer la conduite.

Une barrière pour sécuriser le muret de la centrale électrique a été installée avant l'été.



Travaux à l'école élémentaire « Les Couleurs du Guiers »

Nous engageons des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : réalisation d'une rampe d'accès, remplacement de deux portes, mise aux normes d'une rampe d'escalier à l'intérieur, peinture d'un hall d'entrée et de deux classes au rez-de-chaussée.

Les travaux commenceront la deuxième quinzaine de Juillet pour s'achever la deuxième semaine d'Août.

C'est le début de la rénovation de l'école élémentaire puisque la peinture des murs, les revêtements de sol, les plafonds et l'éclairage des huit salles de classe seront effectués sur un programme de 3 à 4 ans.

Des WC intérieurs devraient être installés au rez de chaussée.

Matériels

L'aspirateur de rue en service dans la commune depuis plus de dix ans est en fin de vie.

La commune se dote donc d'un nouvel aspirateur, livré fin du mois de mai.

Un aspirateur à feuilles a également été acquis pour faciliter le travail à l'automne.



TERRAIN DE SPORT



La commune déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens possède un terrain de tennis, construit au début des années 90. La surface de ce terrain en béton bitumineux poreux s'est détériorée au fil du temps, la mousse avait envahi la surface, des affaissements et des fentes sont apparus, les peintures et le traçage des jeux étaient quasiment effacés. La remise en état nécessitait donc un gros nettoyage et des travaux conséquents.

Il a donc été décidé de transformer cet ouvrage clos en un terrain multisports sur lequel nos enfants pourront jouer au football, au handball et s'initier au basketball. Des poteaux de tennis permettront de taper la balle ou de jouer au volley ou au badminton.

Les travaux ont consisté à reprendre en enrobé les parties détériorées et à boucher les fentes existantes avant de poser un gazon synthétique sur la plateforme. Des agrès ont été également installés. La clôture, restée en place, protège les enfants qui peuvent s'amuser dans cette enceinte en toute sécurité. La commune a profité de ces travaux pour installer des jeux pour les plus petits dans le jardin de l'ancienne cure.

Le coût des travaux s'élève à 50 366 € HT et la commune a bénéficié d'une subvention de 16 000 € du conseil départemental et de 10 070 € de la région.



Sécurité des entrées de ville et du centre-bourg

La municipalité, après une rencontre avec des agents de la MTD (maison technique du département), va charger un bureau d'étude pour faire un diagnostic sur la sécurisation des entrées de ville, mais aussi du centre-bourg. Le but étant d'avoir une vision globale de notre commune et de trouver des solutions pour sécuriser le déplacement des véhicules, des piétons et des cyclistes, revoir le sens de circulation, les parkings, la déviation du collège et les aménagements divers.

Dans l'attente de ce diagnostic, la pose de radars pédagogiques pour mesurer le nombre et la vitesse des véhicules a été faite sur plusieurs points

stratégiques de nos 3 communes déléguées. Ces radars peuvent aussi se mettre en « mode espion », ils enregistrent la vitesse même si nous avons l'impression qu'ils ne fonctionnent pas.

Sans attendre, quelques aménagements sont en cours de réalisation : une signalétique clignotante pour les passages piétons avec déclenchement à l'arrivée des voitures sur la route de Yenne, le traçage des passages piétons sera refait.

Après une rencontre avec les riverains de la route de Yenne puis de la rue des écoles, d'autres seront organisées avec les habitants de différents quartiers de la commune déléguée de St Genix-sur-Guiers pour élaborer les solutions ensemble.

Une année scolaire marquée par les protocoles sanitaires

Comme évoqué lors du dernier bulletin municipal, cette année scolaire a été marquée par les protocoles sanitaires. Ceux-ci n'ont pas cessé d'évoluer au fil des mois. Tous les corps de métier travaillant auprès de nos enfants ont dû s'adapter : enseignants, AESH, personnel périscolaire, animateurs cantine mais aussi intervenants municipaux.

Nous espérons un « retour à la normale » en septembre, avec des activités qui pourraient reprendre (piscine, ski de fond, sorties cinéma etc..) et surtout la réintégration à la résidence autonomie pour les enfants déjeunant à la cantine. Courant juin, étant donné la réouverture du cinéma l'atmosphère, une sortie a pu avoir lieu permettant à nos jeunes de renouer avec la salle obscure.

Semaine olympique et paralympique aux écoles publiques

Pour la deuxième année consécutive, nos écoles primaires publiques ont participé à la S.O.P. (semaine olympique et paralympique) en février. Au programme de cette année particulière : biathlon transformé en courses avec lancer, pénalités en cas de fautes, cerceau, corde. Le thème de cette année : 30 minutes de sport par jour.

Mention particulière à Jean-François Clavel, notre intervenant municipal qui, malgré des mesures sanitaires strictes imposant de faire du sport en extérieur exclusivement et une météo peu clémente, a su se réinventer pour proposer des séances de sport à nos jeunes.



Challenge relevé !!!

Les élèves ont été ravis de cette semaine sportive.



Courant juin, il y a eu la journée olympique. Pour rappel notre commune a été labellisée terre de jeux 2024 et nos deux écoles publiques génération 2024. Ces dernières sont les deux seules labellisées sur le département de la Savoie pour le moment.

Maintien du traditionnel pique-nique de fin d'année et remise des calculatrices-places de ciné aux CM2

Malgré la conjoncture, la cuisine centrale et l'ensemble des animateurs cantine ont souhaité maintenir le traditionnel pique-nique de fin d'année sur la place de Glière. Celui-ci s'est tenu donc le vendredi 2 juillet 2021.

Contrairement à l'année dernière, les enfants des 3 écoles confondues déjeunant à la cantine ont pu s'y rendre.

Enfin, comme chaque année une calculatrice Casio spéciale collège et une place pour notre

cinéma Atmosphère ont été offertes aux CM2 de l'école publique rentrant au collège en septembre. Bonne continuation à eux.



Tarifs cantine en septembre 2021

Comme chaque année, se pose la question du tarif cantine pour la nouvelle rentrée de septembre.

Cette année, la municipalité sur proposition de la commission scolaire a voté à l'unanimité la non augmentation des tarifs.

Les tarifs de l'année scolaire 2020-2021 restent applicables pour l'année scolaire 2021-2022.



A SAVOIR :

Pour les élèves du secteur :

QF inférieur à 800 : 4,70€

QF égal ou supérieur à 800 : 5,00€

Pour les élèves hors secteur :

QF inférieur à 800 : 6,85€

QF égal ou supérieur à 800 : 7,10€

Forfait PAI (garderie) : 52,50€ par an.

Pour rappel le service cantine est toujours déficitaire, seule une partie des coûts est facturée aux familles, le reste étant supporté par le budget de la Commune.



Vers la fin des travaux du centre de loisirs les Marmousets

Après presque deux ans de travaux, les retards et la crise sanitaire ayant impacté le chantier, le centre de loisirs les Marmousets sera livré définitivement le 31/07/2021.

La première phase des travaux avait déjà été livrée début décembre permettant une utilisation partielle des nouveaux locaux.



Si nous ne sommes plus sous protocoles, le centre pourra augmenter sa capacité d'accueil pour la rentrée de septembre avec une capacité totale d'accueil de 60 enfants.



Pour rappel la CCVG est compétente pour la petite enfance, enfance jeunesse.

Scolaire - Jeunesse - Sport (suite)

SIVU du Mont Tournier

Depuis le début de l'année et malgré le contexte sanitaire, les élèves ont bénéficié de nombreuses activités. Coté maternelle les projets sont plus difficiles à mettre en œuvre.

Les élèves des niveaux CE2 / CM1 / CM2 ont passé leur permis piétons et permis internet. Des séquences de chants russes et de percussions corporelles avec Tatiana Jarret ont aussi eu lieu mais également une séquence foot en lien avec le club de St Genix.



Grâce aux parents du Sou des écoles, les élèves ont aussi droit à des jeux pour Noël.



Les élèves des classes apprennent également dès le CP à préparer et présenter des exposés.



Les autres projets des classes de primaire ont été diverses : « stopmotion », correspondance ou orientation pour les CM1 CM2, expériences pour les CE2 CM1, lecture partagée ou fête des 100 jours pour les CP CE1.



Les élèves ont également eu droit à un poisson d'avril très ludique ; devant l'impossibilité de réaliser les activités de « savoir nager » en piscine il a été proposé aux enfants des épreuves, le 01 avril dernier : « Plongeon et Brasse sur Chaise, Planche sur le sol ». Les enfants avaient pour consignes de prévoir bonnets de bain et lunettes de natation. Ils sont nombreux à avoir joué le jeu ; de beaux souvenirs en perspective

Avant Noël et comme les années précédentes la semaine d'ateliers avec les parents a également été maintenue. Les parents d'élève volontaires participent durant une demi-journée à différents ateliers ; c'est l'occasion de découvrir son enfant évoluer au sein de sa classe. C'est un moment apprécié de tous.

En fin d'année, une semaine est aussi banalisée pour faire des activités à la colonie de Champagneux, mais aussi du secourisme, le permis vélo, ainsi qu'un travail sur les déchets et le tri et une animation sur les Abeilles.

Conseil Municipal Jeunes

Point sur les différentes cérémonies

Habituellement, notre CMJ participe activement aux différentes cérémonies qui rythment la vie municipale.

Une fois de plus, avec la pandémie de la Covid 19, ils n'ont pas pu participer en présentiel aux cérémonies. Les vœux du Maire n'ont pu avoir lieu, quant aux cérémonies de commémoration du 19/03 et du 8/05, elles étaient en comité restreint.

Néanmoins un point a été fait en séances de CMJ.

Nous espérons fortement qu'ils pourront participer à celle du 14/07 qui marquera la fin de leur mandat



Projet illuminations pour la fin de l'année

La séance du mois de janvier a consisté à faire le tour du centre de la commune de St-Genix-sur-Guiers afin de lister les points négatifs ou positifs de nos décorations de Noël. Nos jeunes ont constaté un manque d'harmonisation dans nos illuminations, des guirlandes qui ne fonctionnaient pas, des places non décorées mais ne souhaitaient pas tout changer.

Un travail de fond a été entrepris avec le service technique de notre commune.

Rendez-vous début décembre pour quelques changements sur les communes déléguées de St-Genix-sur-Guiers et Gresin !!!

Fin de mandat

Notre CMJ finit son mandat au 14/07, nous n'avons pas pu faire de sortie de mi-mandat comme nous



en avons l'habitude ni un voyage à Paris. Nous comprenons la déception de nos jeunes mais nous nous adaptons sans cesse avec les protocoles sanitaires.

Néanmoins, ils ont pu faire le parcours du gâteau de St-Genix, et finalement, une sortie « découverte et ludique » à Andilly (74), afin qu'ils gardent un bon souvenir de leur mandat malgré le contexte. Si tout va bien une remise de diplôme aura lieu le 11/11/2021.

Des élections mettant en place un nouveau CMJ auront lieu courant septembre.

Le bilan des deux ans de mandat

Lors d'une séance du mois de Juin, nos petits élus ont dressé le bilan de leur mandat en groupes de 3. Ce qu'ils ont aimé, ce qu'ils n'ont pas aimé ou regretté. Il ressort de leur bilan qu'ils ont apprécié : faire les menus pour la cantine, lire les discours aux cérémonies, choisir les décorations de Noël, le parcours du gâteau de St Genix, la découverte de l'ambrosie, les vœux du Maire, le travail sur le graph. Par contre, à l'inverse ils n'ont pas apprécié : aborder les guerres pour les différentes cérémonies, la covid-19 puisque leur mandat ne s'est pas déroulé normalement. Ils regrettent le manque de sorties extérieures (mi-mandat et la sortie de fin d'année à Paris), l'impossibilité de faire toutes les cérémonies et les ventes de bleuets suite aux protocoles sanitaires et faire un projet de plantation avec des fleurs.

En tant qu'adultes responsables du CMJ, nous ne



pouvons que regretter ce mandat si particulier aussi bien pour les enfants que pour nous, nous espérons que le prochain CMJ qui sera mis en place en septembre se déroulera dans de meilleures conditions.

Projets en cours

Sécurité

Des dégradations, des incivilités, de la pollution sonore sont apparues lors des mois écoulés dans notre commune. Afin de prévenir ces actes qui vont à l'encontre du bien vivre ensemble la commune a entamé une réflexion sur la possibilité d'utiliser la vidéo-protection. Dans les communes avoisinantes, ce type de système a fait ses preuves en matière de prévention par son côté dissuasif et permis d'élucider des affaires. Pour ce faire elle a contacté les services départementaux de la gendarmerie et procédé à une visite des lieux qui devraient être protégés. Il va sans dire que ces installations seront conformes à la réglementation en vigueur pour le déploiement, l'utilisation et l'exploitation.



Un groupe d'élus, accompagné d'un référent départemental, l'adjudant-chef Cavagnoud, ont arpenté les rues et routes de Saint-Genix-les-Villages pour établir un diagnostic. Suite à cette étape, un phasage et une étude financière seront effectués pour que le conseil municipal puisse rendre sa décision.

La protection des bâtiments publics serait complétée par la pose de caméras sur les axes routiers d'entrée et de sortie de ville afin d'améliorer la sécurité routière de notre commune. Ces éléments viendront en complément d'un programme complet (*voir travaux*) qui vise à trouver des solutions aux problèmes posés par la circulation routière dans notre bourg.

Gymnase



Les travaux du nouveau gymnase se poursuivent, avec malheureusement un léger décalage.

La chape, coulée en fin d'année est enfin sèche. La pose du revêtement a pu être effectuée au début de l'été.

Les espaces de stockage sont terminés, tout comme les quatre vestiaires, spacieux

et tous munis de douches, pour le plus grand confort des futurs utilisateurs, qui pourront également apprécier les nouveaux éclairages à LED.



Ce nouveau gymnase devrait être prêt à accueillir les utilisateurs à la rentrée de septembre prochain.

Les travaux se poursuivent actuellement sur la partie centrale, entre les deux gymnases. C'est dans cet espace commun que seront situés le Hall d'accueil ainsi que de nombreux équipements : buvette, salle des professeurs, salle de réunion, infirmerie etc.

Cette partie devrait être achevée fin 2021.



STEP (STation d'EPuration des eaux usées)

Les réseaux

Le lagunage situé à « la Forêt », après plusieurs décennies de bons et loyaux services, ne suffisait plus pour épurer convenablement les eaux usées (EU) de la commune déléguée de SAINT-GENIX-SUR-GUIERS.

D'après le schéma directeur d'assainissement collectif, l'ouvrage de traitement des EU doit également récupérer les eaux usées venant de VAL-GUIERS et de TRAMONET. C'est pourquoi le SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan), compétent en matière d'assainissement, a engagé des travaux importants pour une épuration correcte et suivie des eaux usées dans la commune, pour un montant dépassant les 6 000 000,00 €.

Les premiers travaux ont consisté à séparer les eaux usées et les eaux pluviales dans le centre-ville (rue du Faubourg et les rues adjacentes). Un nouveau réseau d'eaux usées (EU) en canalisations fonte a été posé, le réseau existant étant maintenu afin d'évacuer les eaux pluviales. Ces effluents EU sont récupérés dans la route de la forêt, puis la rue du Rhône dans un ovoïde béton qui a été « chemisé » depuis la route du stade jusqu'au chemin du Guiers avec reprise de tous les regards existants. Un déversoir d'orage situé au carrefour de la rue du Rhône avec le chemin du Guiers permet d'acheminer les EU à la nouvelle station par le chemin du Guiers. La construction d'un nouveau réseau EU rue du Rhône permettra de séparer les différentes eaux et de rejoindre les effluents venant du Truison dans une station de refoulement. Une conduite fonte déjà construite acheminera les EU par pompage en refoulement à la station d'épuration. Le Syndicat des Eaux du Thiers a profité de l'ouverture de la chaussée pour reprendre le réseau d'eau potable et les branchements en effectuant des maillages pour assurer un meilleur débit dans le secteur du centre de Saint-Genix.



La nouvelle station d'épuration

Les effluents arrivant du déversoir d'orage, rue du Rhône, ainsi que les EU venant de Truison, passent tout d'abord dans un Dégrilleur, qui récupère tous les matériaux en suspension. En cas d'orage ou d'arrivée plus importante d'EU, un Bassin d'orage permet le stockage de plusieurs mètres cubes d'EU. Puis, les effluents sont conduits dans un énorme regard Désableur où se déposeront les matériaux lourds avant le bac Dégraisseur pour la récupération des graisses.

Ensuite, les effluents sont acheminés dans le bassin d'aération où une grosse ventilation amène de l'air pour l'oxygénation avant de rejoindre le Clarificateur qui termine l'épuration. A la sortie, les eaux épurées sont rejetées dans une canalisation en direction du Rhône. Les boues sont stockées avant évacuation vers l'épandage ou l'incinération.

Les terrassements ont été réalisés par l'entreprise



FONTAINE, ainsi que les remblaiements et la remise en état. La construction des ouvrages et des locaux (surveillance et maintenance) a été confiée à l'entreprise PERROUSE. L'entreprise SADE réalise toute la partie équipements, l'installation des pompes, des débitmètres, des ventilateurs, ainsi que les raccordements électriques, électroniques et devra assurer la bonne marche de l'installation.

Un laboratoire est installé sur place pour un contrôle permanent des rejets et pour assurer un suivi constant des opérations de maintenance.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet MERLIN et la conduite d'opération suivie par le SIEGA. D'autres intervenants travaillent sur ce chantier (organismes de contrôles, coordinateur de sécurité, artisans carreleurs et autres...).

Les travaux sont en phase de finition. Des essais et des réglages sont en cours avant que l'ouvrage soit complètement opérationnel.

Par la suite, il sera nécessaire d'assécher les bassins du lagunage, d'incinérer les boues chargées de métaux lourds, d'enlever les maçonneries existantes ainsi que les bâches fond de fouille et de remettre en état les terrains.

Environnement et développement durable

Semaine Européenne du Développement Durable 2021

Du 18 septembre au 8 octobre 2021 a lieu la Semaine européenne du développement durable.

À cette occasion, de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable sont organisées. Cet événement sera un puissant vecteur de mobilisation au service de la transition énergétique et du changement climatique, déclaré « grande cause nationale ».

La commune de Saint-Genix-Les-Villages, en partenariat avec des associations locales, vous invite à participer à une matinée citoyenne. Le but est de lutter et sensibiliser contre de la prolifération des

déchets sauvages et encourager la réduction des déchets.

Rendez vous **le samedi 25 septembre 2021** place de la mairie de Saint-Genix-les-Villages pour un nettoyage, vous pourrez contribuer en groupes, entre amis ou en famille au nettoyage d'une zone polluée.



Plus d'infos à venir sur le site web de la commune et sur l'application « Panneau-Pocket ».

Maîtrise de l'énergie

Face à des réglementations encore plus strictes, à une augmentation régulière du coût de l'énergie et à une prise de conscience universelle sur les problématiques environnementales, notre commune engage une réflexion pour agir sur sa propre consommation énergétique.



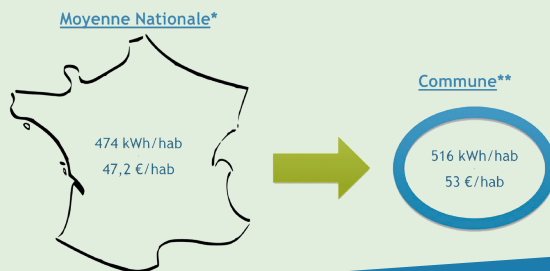
Le « Conseil en Énergie Partagée » est un service spécifique qui permet d'agir concrètement sur notre patrimoine afin de réduire

nos consommations et nos dépenses en énergie.

La première mission du conseiller a été d'effectuer l'inventaire du patrimoine de la collectivité et la collecte de l'ensemble des données nécessaires à la réalisation d'un bilan énergétique sur les trois dernières années. Sur la base de ces données

consolidées, le conseiller présente un bilan identifiant les gisements potentiels d'économies d'énergie.

En lien avec la commission Environnement et développement durable, le conseiller visite les bâtiments énergivores ciblés et établit un plan d'actions pluriannuel sur l'enveloppe et les systèmes (chauffage, éclairage...) de manière à connaître, le chiffrage estimé des investissements, les économies d'énergie potentielles générées et le temps de retour sur investissement par action.



Affaires sociales et santé

Vaccination et test Covid-19

À Saint-Genix-les-Villages, les professionnels de santé se mobilisent. La pharmacie PUPILLO a joué un rôle prépondérant dans la lutte contre la Covid 19 : fin octobre 2020 jusqu'à ce jour, la pharmacie a effectué plus de 1000 tests suite aux symptômes du covid-19 ou par prévention. Depuis le 25 mars 2021, l'équipe assure une vaccination sur rendez-vous pour un public de plus de 55 ans, qui s'est ouverte à tout public



depuis fin mai. Elle répond aussi aux multiples questions que se posent les personnes suite à l'apparition de symptômes, informe, accompagne et

vaccine des personnes isolées et fragiles.

Un grand merci à toute l'équipe pour toutes ses initiatives qui ont rendu un grand service à la population sur un large rayon autour de Saint-Genix.

Lieu ressources



Un nouvel espace a ouvert début février place des tilleuls à Saint-Genix, le lieu partagé « Clic' & Ressources » porté

par la communauté de communes Val-Guiers, qui regroupe plusieurs services :

L'agence postale intercommunale où sont assurés des services postaux : affranchissement, vente de produits, dépôt d'objets, retrait de lettres, retrait d'argent...

HORAIRES D'OUVERTURES :

Lundi	13h30 / 17h00
Mardi	Fermé
Mercredi	09h30 / 12h30
Jeudi	09h30 / 12h30
Vendredi	09h30 / 12h30
Samedi	09h30 / 12h00

La Maison de Services au Public (MSAP)

qui propose un accompagnement physique :

- Dans les démarches en ligne pour différentes administrations : Pôle Emploi, ANTS (demande de permis/carte grise, pré-demande de carte d'identité/passeport), CPAM, CAF, MSA, CARSAT (demande de retraite), Les Impôts (déclaration en ligne) et autres...
- Dans la rédaction de CV et lettre de motivation, d'accès aux offres d'emploi...
- Pour informer et orienter le public vers les services du territoire.

La MSAP accueille aussi les permanences de ses partenaires : la Mission Locale, le Pôle Emploi, Cap Emploi et l'UDAF. Trois ordinateurs sont à la disposition du public en accès libre pour effectuer leurs démarches et/ou leurs recherches d'emploi.

L'équipe de la MSAP est constituée de trois agents : Benjamin, Marie-Laure et Tracy.

Un EPN (espace de pratiques numériques)

dédié à l'apprentissage et à la découverte des outils numériques, propose régulièrement des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'utilisation de l'ordinateur.

Un Incubateur d'Initiatives (espace de création & de réflexion) à mettre en action dans les prochains mois.

HORAIRES D'OUVERTURES MSAP :

Lundi	13h30 / 17h00
Mardi	09h30 / 12h30 – 14h00 / 17h00
Mercredi	09h30 / 12h30 – 14h00 / 17h00
Jeudi	09h30 / 12h30 – 14h00 / 17h30
Vendredi	09h30 / 12h30
Samedi	Fermée



Parisolidarité

Pendant le confinement : une présence active

Depuis mars 2020, l'association a adapté ses actions aux directives sanitaires afin de protéger la santé des participants. L'aide alimentaire a continué tous les jeudis. Les permanences pour les démarches à l'accès aux droits avec principalement le Point Relais CAF ont été maintenues. Des liens de proximité avec les adhérents par contacts téléphoniques ou par mails ont été mis en place accompagnés des consignes sanitaires officielles, de tutoriels d'activités manuelles, de recettes de cuisine... Quand les règles sanitaires le permettaient la boutique « vêtements » a fonctionné. Des activités, principalement de plein air, ont été organisées : des animations parents-enfants, des sorties famille en petits groupes mais aussi quelques activités artistiques ainsi qu'une aide au départ en vacances...

Parisolidarité (suite)

Après le confinement : une évolution dynamique

Le Bureau de l'association a profité de ces périodes moroses pour réfléchir au lien social, au partage des idées, des savoir-faire, à l'importance de la rencontre avec l'autre, du faire avec et pas seulement faire pour. De cette réflexion sont nées de nouvelles idées pour un « après COVID » tout en douceur par rapport aux risques sanitaires. Un éventail plus large d'activités seront proposées où chaque participant pourra suggérer et choisir des thèmes.

En direction des familles seront proposées :

- des sorties ludiques : canoé, accrobranches, parc d'attraction...
- Une aide au premier départ en vacances dès juillet.
- Un bavard café une fois par mois réservé aux parents avec échanges sur des thèmes à la demande.

En direction des adultes et seniors pour favoriser le bien vivre ensemble seront proposés :

- Des matinées thématiques en présence d'intervenants dans le cadre du « Bavard Café » sur l'environnement, les économies d'énergies, les chemins de randonnée du territoire et leur balisage, la découverte des huiles essentielles...
- Des ateliers artistiques sous forme de stages : tournage sur bois, poterie, peinture...
- Des activités physiques : marche douce avec découverte du territoire, initiation au Pilates
- Sorties culturelles : découverte du patrimoine, musées, cinéma, théâtre ...
- Exposition photos : elle clôturera l'animation intergénérationnelle « Raconte-moi une histoire » débutée en 2018. Son organisation sera proposée comme une activité.

En direction plus précisément des seniors :

- Ateliers « gestion du sommeil »,
- Ateliers « mémoire ».

EHPAD et Résidence Autonomie

Nous vous faisons part du témoignage de M. FRITEAU, un des deux directeurs des établissements de la CC Val-Guiers dont ceux de Saint-Genix (Les Terrasse et les Floriales) :

« Après une année particulièrement difficile due au COVID pour les Établissements de personnes âgées du CIAS Val-Guiers et plus particulièrement pour celui de St Genix-les-Villages, l'arrivée d'un vaccin a été une source de soulagement et d'espoir. L'arrivée du vaccin Pfizer-BioNTech au début de l'année a donc été particulièrement bien accueillie avec le but que celui-ci nous aide à sortir de cette situation épidémique sans précédent. Aujourd'hui, c'est ce qui se vérifie sur le terrain. Tout le monde recommence à reprendre ses habitudes de « la vie d'avant ».



La 1^{ère} injection a donc eu lieu pour les personnes âgées et le personnel à risque, le 20 janvier 2021 suivi d'une 2^{ème} injection le 10 février. Ce sont au total 4 flux (1 flux = 1^{ères} et 2^e injections) dont ont bénéficié les structures. Pour St Genix-les-Villages entre le 20 janvier et le 21 avril 2021. Il est à souligner que la Direction des établissements du CIAS Val Guiers (Dominique Friteau et Céline Nogherotto) a fait le choix d'organiser la vaccination d'un maximum de personnes (Résidents, salariés, familles, proches, etc.) avec l'aide du médecin coordonnateur de la Quiétude de Pont-de-Beauvoisin, et des équipes sur place, les Établissements des Floriales et des Terrasses, ont pu vacciner au total 142 personnes avec en majorité deux injections. À Pont-de-Beauvoisin, l'autre Établissement du CIAS Val-Guiers le nombre est encore plus important (170) puisque les personnes à domicile ont été également vaccinées. Cela a pu se faire, grâce au personnel du SSIAD et du SAAD qui est allé chercher les personnes à leur domicile pour les vacciner dans les locaux de la Quiétude. Au total, les Établissements du CIAS ont vacciné 312 personnes.

Nous remercions vivement l'ensemble des médecins et l'ARS qui a fourni sans difficulté les doses de vaccin, ainsi que le personnel des Terrasses et des Floriales pour leur implication dans cette épreuve.

Affaires sociales et santé (suite)

Ligue contre le cancer

Reprise de la collecte sur St Genix-les-Villages au profit de la Ligue Contre le Cancer de Savoie

La Ligue contre le Cancer de Savoie poursuit ses missions sociales pour combattre sur tous les fronts la maladie.

Outre le financement de la Recherche en cancérologie, l'Association propose divers soutiens aux personnes malades et leurs proches sur l'ensemble du département (soutien psychologique & nutritionnel, aides financières...). Elle agit également en matière de prévention et de promotion des dépistages des cancers.



Traditionnellement à St Genix-les-Villages et dans l'avant-pays savoyard, une équipe de bénévoles dynamiques collectent des dons au profit de l'Association.

Après une année 2020 entre parenthèse en raison de l'épidémie de Covid-19, la collecte en porte-à-porte

reprend cette année.

Les bénévoles de la collecte en porte-à-porte solliciteront de juin à décembre la générosité des habitants de Saint-Genix-les-villages.

Dans le contexte sanitaire actuel, les dons sont plus que jamais nécessaires pour soutenir l'activité de l'Association, qui reste aux côtés de celles et ceux touchés par la maladie.

Les personnes qui souhaitent soutenir l'Association et qui ne seraient pas visités par les bénévoles de collecte en porte-à-porte peuvent adresser un don directement à l'adresse du Comité ou sur le site internet.

Plus d'informations :

Ligue Contre le Cancer de Savoie

278, rue Nicolas Parent

73000 Chambéry

04 79 62 19 46

cd73@ligue-cancer.net

Site Internet : www.ligue-cancer.net/cd73

Vie associative et culture

Au moment de l'écriture de ce bulletin, c'est le début du retour à la « vie normale » qui est annoncé par nos gouvernants. Dans ce contexte, la vie associative commence à revivre.



Durant le premier semestre, trop peu d'actions organisées par des associations ont pu être menées. Quelques ventes à emporter et des activités sportives extérieures ont pu être faites. Des cours de musique ont été dispensés aux enfants et adolescents. Ces moments d'échange

furent de véritables bouffées d'oxygène pour les pratiquants, les adhérents et les dirigeants. A partir du mois de mai, la commission a



programmé des rencontres avec les représentants des associations pour élaborer le calendrier des animations du second semestre ainsi que les plannings d'utilisation des salles municipales. A partir de la rentrée de septembre, le nouveau gymnase et la salle de la maison des associations viendront améliorer les possibilités offertes.

Vie associative et culture (suite)

Bibliothèque

Faisant face à tous les désagréments liés à la crise, notre bibliothèque n'a pratiquement pas cessé de fonctionner. Les horaires d'ouverture, les lieux et la gestion des livres ont toujours été adaptés aux règles officielles. Depuis quelques temps, un travail est mené pour permettre l'ouverture des antennes de Grésin et Saint Maurice à la rentrée de septembre dans le cadre de Rézolière.

Cinéma

Le cinéma a rouvert ses portes le 19 mai avec une programmation qui a satisfait de nombreux spectateurs. Notre salle poursuit progressivement la reprise dans le cadre réglementaire.

Un grand merci à tous les bénévoles des associations et de la bibliothèque, ainsi qu'à nos partenaires du cinéma qui ont toujours œuvré, dans la mesure du possible, pour que le lien perdure et que nous puissions continuer à mieux vivre ensemble.



Une page se tourne

Gilles MAURAS, notre Directeur Général des Services, prend sa retraite après 28 ans de bons et loyaux services...



Né le 27 décembre 1955 à Clermont-Ferrand où il étudie les Sciences économiques (maîtrise en 1980), il nous arrive du Cantal le 1^{er} septembre 1993 comme Secrétaire de Mairie de Saint Genix-sur-Guiers, remplaçant alors Roger DEBAUGE.

Titularisé Attaché en 2000 puis Attaché principal en 2009,

il devient Directeur Général des Services de la commune puis de la commune nouvelle en 2019.

Il a ainsi collaboré avec de très nombreux élus, au premier rang desquels les trois maires : quelques années avec Jacques MERIAUDEAU et Jean-Claude PARAVY, mais surtout 25 ans auprès de Joël PRIMARD.

Pendant toutes ses années, il s'est efforcé d'organiser la continuité du service public et la fluidité du fonctionnement des services, tout en se tenant à l'écoute des élus, comme force de proposition et conseil juridique.

Il a ainsi accompagné la réalisation de nombreux projets, qu'on ne peut énumérer ici. On se contentera d'en citer quelques-uns parmi ceux qui, de son propre aveu, lui ont apporté une réelle satisfaction :

- la création de l'EHPAD puis son agrandissement sous l'égide du CCAS dont il suivait le quotidien ;
- la création de l'Office de tourisme au premier semestre 1997, avec Emmanuel FERRAUD, couplé de plusieurs salles d'exposition qui ont occasionné une forte activité culturelle pendant une dizaine d'années ;
- la remise en route du cinéma municipal (trésorier de l'association constituée) avant de céder l'exploitation au CDPC ;
- parallèlement, pendant 13 années, la gestion du cycle de conférences « Connaissances du Monde » qui fut un véritable vecteur de lien social pendant l'automne et l'hiver ;
- la création de l'association PARISOLIDARITE en 1995 et sa gestion administrative pendant une dizaine d'année, notamment sous les présidences de Marie Hélène PASQUALINI et Anne BALITRAND ;
- la participation à la création des marchés de pays, du salon du goût et de l'artisanat avec Bernard ARNAUD, alors adjoint en charge des animations...

Gilles quittera donc Saint-Genix au cours de ce second semestre, mais il a décidé de rester en Savoie pour sa retraite et c'est donc avec plaisir que ceux qui l'ont apprécié pourront continuer à le revoir.

Activité économique du village

Petites villes de demain

Qu'est-ce que « Petites villes de demain » ?

- Un dispositif conçu pour soutenir 6 ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants.
- Des communes qui exercent des fonctions de centralité sur leur bassin de vie.
- Des communes qui montrent, ainsi que leur intercommunalité, des signes de vulnérabilité.
- Ce programme repose sur un binôme Commune (St Genix-les-Villages) Intercommunalité (CCVG).

LES ENJEUX POUR LA POLARITÉ DES SAINT-GENIX ET LE TERRITOIRE VAL-GUIERS.

Habitat - Logement

- Maintenir et favoriser l'installation d'habitants et de familles en centre-ville.
- Proposer une offre de logement attractive dans le centre bourg et veiller à répondre à la demande des seniors.
- Requalifier les habitations existantes afin de les rendre adaptées à la demande, aux besoins, tout en veillant à mettre en œuvre des opérations de restructuration des logements sociaux.

Développement durable - Mobilité

- Améliorer les mobilités au sein du cœur de ville notamment avec les périphéries.
- Repenser les espaces de stationnement en hyper centre.

Les étapes pour Saint-Genix

Deux villes de l'Intercommunalité sont lauréates : Pont-de-Beauvoisin-Savoie et Saint-Genix-les-Villages. Elles ont signé lundi 10 mai 2021 leur convention d'adhésion.

L'entrée dans le dispositif « Petites villes de demain » va nécessiter l'embauche d'un chef de projet sur le territoire CCVG et Saint-Genix. Le recrutement est effectué pour une prise de fonction début septembre. L'embauche de cette personne est financée en grande partie par le dispositif et par la CCVG.

Les marchés à Saint-Genix

BOUCHERIE JASON



Un boucher est présent sur les marchés :

- le samedi matin, à la Salle Polyvalente
- le mercredi matin, sur la Place des Tilleuls

Boucherie Jason : 06 81 21 09 39

Les cinq objectifs du programme

- Partir des territoires et de leur projet. L'État n'impose pas sa vision : il accompagne au mieux la stratégie définie par la collectivité. Elle prendra la forme d'une ORT (Opération de Revitalisation de Territoire).
- Apporter une réponse sur-mesure, adaptée aux problématiques de chaque territoire.
- Mobiliser davantage de moyens, rechercher des formes nouvelles d'intervention.
- Combiner approche nationale et locale : tenir compte de ce qui existe déjà, là où les collectivités ont déjà développé des actions d'accompagnement des communes.
- Se donner du temps : 6 ans.

Commerce - Artisanat

- S'accorder sur des actions prioritaires en faveur du développement du commerce et des services.
- Entreprendre une action plus offensive en matière de lutte contre la vacance commerciale et la dynamisation des unions commerciales.

Cadre de vie et espace public

- Revaloriser la qualité de vie du centre bourg commercial en termes de qualité d'espaces verts et de services publics, de mise en valeur du patrimoine.



La SEMAEST, cabinet spécialisé dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité, est mandatée pour réaliser une étude et poser un diagnostic.

Sur le fondement de ce dernier, une convention permettra d'établir une stratégie de revitalisation, un plan d'actions, et une mobilisation de moyens auprès des différents partenaires.

AU MARCHÉ DE PROVENCE, FRUITS ET LEGUMES



Monsieur Arbez et son équipe vous accueillent tous les samedis matin, Place de la Glière. Ils vous proposent un large

choix de fruits et légumes frais.

Camion stationné à côté de la Salle Polyvalente

Un peu d'histoire : la centrale électrique

L'émergence d'une centrale hydroélectrique sur les bords de la rivière le Guiers à Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie) revient à Monsieur Tissot, agent voyeur de la commune, en 1889.

Il présente au conseil municipal de Saint-Genix-d'Aoste le projet d'une centrale pour la production d'énergie électrique en vue de fournir l'éclairage électrique à la commune.

La préfecture de la Savoie autorise cet aménagement le 13 juin 1891. Une première usine est construite sur la rive droite de la rivière le Guiers (Savoie).



Elle est détruite lors d'une crue le 14 février 1899.

Celle-ci permettait d'alimenter 60

contrats en plus de la fourniture de l'éclairage électrique public.

La nouvelle usine est construite en 1899, en dehors du lit de la rivière. Elle est alimentée par un nouveau canal d'amenée. La configuration, au fil de l'eau, a été gardée.

Le 7 mai 1911, le bail est cédé à monsieur Richard pour une durée de 40 ans. La société d'Electricité de Romagnieu et de Saint-Genix-sur-Guiers se substitue à monsieur Richard en 1925. Elle reste locataire et bénéficiaire du bail jusqu'en 1946. En vertu de la loi de nationalisation de l'électricité (loi n° 46-628 du 8 avril 1946), elle est transférée à EDF. Le 22 juin 1946, EDF prend en charge la gestion de la centrale.

En septembre 1946, la centrale est restituée à son propriétaire, la commune de Saint-Genix-sur-Guiers. Toutefois, le gérant de l'ancienne société d'Electricité de Romagnieu et de Saint-Genix-sur-Guiers continue d'exploiter l'installation à des fins personnelles pour alimenter en électricité sa fabrique de matériaux contreplaqués. En 1963, la commune de Saint-Genix-sur-Guiers récupère l'usufruit de la centrale hydroélectrique. La commune procède, en 1964, à des travaux de rénovation et de modernisation. La société des Forges et des Ateliers du Creusot remplace



une turbine Rivoire (250CV) et une turbine Dumont (120CV) par un groupe de type Kaplan de 345 KW. En 1994, la centrale hydroélectrique, exploitée par la

commune, est arrêtée suite à des dégâts causés par des crues de la rivière le Guiers. En 2009, la commune décide de réhabiliter la centrale pour une remise en eau courant 2010-2011. Les travaux sont réalisés par la société EMJ.

Le site de la centrale hydroélectrique se compose alors de trois bâtiments : la centrale hydroélectrique, un logement de contremaître et un transformateur.

Le bâtiment de la centrale est de plan rectangulaire avec trois niveaux : un étage de soubassement avec



les turbines, un rez-de-chaussée avec l'équipement technique et l'étage de comble.

Le système de vannage des turbines se situe sur le côté sud-est du bâtiment. L'étage de soubassement

présente trois arches plein cintre, deux pour l'évacuation des eaux turbinées et la troisième pour l'évacuation du trop-plein. La prise d'eau est réalisée par le biais d'un barrage sur la rivière le Guiers. Trois vannes permettent d'alimenter la centrale via un canal souterrain.

La façade nord-ouest présente un bassin accolé au bâtiment et un lavoir, comblés depuis. L'entrée dans la centrale s'effectue par la façade sud-ouest à l'aide d'un portail rectangulaire métallique. Le toit est à longs pans en tuiles mécaniques.

Soucieuse de rétablir l'activité de production électrique historique, dans le respect des nouvelles contraintes liées à la police du cours d'eau, la commune a passé un bail avec la société HYDRO 73, qui appartient maintenant à Green City Energy société basée à Toulouse, pour l'exploitation de la chute d'eau après son réaménagement complet. Le redémarrage de la production électrique avec une nouvelle turbine plus moderne a eu lieu le 8 juin 2011. Il n'y a plus de gardien sur place, le site étant géré en télémaintenance.



Cette réhabilitation prend place dans le cadre de l'aménagement d'un parcours culturel sur la rive droite du Guiers (Entre Rhône et Guiers) : un panneau informe le randonneur de l'histoire de la centrale.

La maison de l'ancien gardien a été conservée par la Commune en vue d'une utilisation en liaison avec la rivière et les activités qui lui sont liées.

Etat civil Saint-Genix-les-Villages du 11 novembre 2020 au 17 juin 2021

Mariages

03 avril 2021
29 mai 2021

Taha Yassine JGUIRIM et Marion GAUTHIER
Charazad SEGHIR DAOUADJI et Malik SAADI



Naissances

11 novembre 2020
13 décembre 2020
14 décembre 2020
28 février 2021
03 mars 2021
20 mars 2021
26 mars 2021
29 mars 2021
17 avril 2021
17 avril 2021
17 juin 2021

Gabriel, Claude, Michel MOREAU, fils de France, Jacqueline, Marie-Thérèse, Blanche MILLET et de Jean-Benoît, Miche MOREAU (Saint-Maurice)
Yanelle YEPMO TOKESSI fille de Sabrina OUCIF et William YEPMO TOKESSI
Mya CLARIST, fille de Kelly, Francia, Mélanie DE VRESSE et Jason, Daniel CLARIST
Victor, Luc, Gabriel PETIT, fils de Sophie, Jeanne, Raymonde LE GUENNEC et François, Marie, Grégoire PETIT
Louis, Georges, Emile FELIX, fils de Sonia GAVILLET et Laurent, Bernard, Georges FELIX,
Mila MOREL, fille d'Elodie NEIBECKER et François MOREL,
Logan LACHAIZE, fils d'Elsa, Madeleine BERNARD et Benjamin, Luc, Jean LACHAIZE,
Emy, Marie ROBERT, fille de Coraline, Isabelle, Suzanne KADDOURI et Damien ROBERT,
Soulayman YEKHLEF, fils de Nizard YEKHLEF et Sirine BAKLOUTI (Grésin)
Henri et Philippe PERRIER, fils de Lisa PERRIER et Julien PFLIEGER (Saint-Maurice)
Alba, Charlie SAVOY, fille d'Orane, Lise COMMANDEUR et Hadrien, Christian, Alain SAVOY



La liste des décès enregistrés inclut les résidents des établissements situés sur la commune, notamment l'EHPAD Les Floralies et la Résidence Autonomie Les Terrasses

Décès

07 juillet 2020
17 décembre 2020
26 décembre 2020
02 janvier 2020
05 février 2021
05 février 2021
09 février 2021
14 janvier 2021
14 février 2021
20 février 2021
26 février 2021
02 mars 2021
13 mars 2021
17 mars 2021
24 mars 2021
28 mars 2021
03 avril 2021
06 avril 2021
14 avril 2021
23 avril 2021
1er mai 2021
05 mai 2021
07 mai 2021
10 mai 2021
17 juin 2021

Yvonne, Marie, Françoise BILLOT Vve RICHIER, 100 ans
Renée CATELAN, 84 ans,
Denise, Jehanne PAUFIQUE, 91 ans,
Marie-Madeleine Reine PÉE-NOUQUÉ Vve ANDRÉ, 108 ans,
Jacqueline, Pierrette CLERC, 89 ans (Saint-Maurice)
Maurice Félix NATON, 89 ans,
André DAMÉ, 71 ans,
Marius Philippe BERGEY, 94 ans (Saint-Maurice)
Frédéric, Olivier, Denis BERTRAND, 50 ans,
Yvette Marie FOILLERET Vve BUFFARD, 98 ans,
Claude, Charles, Louis, Albert NICAISE, 89 ans,
Irène, Jeanne, Hortense REVEL, 86 ans (Saint-Maurice)
Robert Georges REVERDY, 79 ans,
Joseph, Marie, François JUSSERAND, 96 ans,
Suzanne Jeanne CATHELIN Vve ARMINJON, 91 ans (Grésin)
Dominique, Claude FILIAS, 60 ans,
René NEIGEAT, 95 ans,
Michelle, Renée, Marie LUDI épouse CÉVOZ, 85 ans,
Jacqueline Camille CUAZ Vve RONCHETTI, 94 ans
Michèle, Ernestine, Lucienne PIMPIE, 75 ans (Saint-Maurice)
Marie-Hélène, Agnès BURGUN épouse BERGEY, 62 ans (Saint-Maurice)
Dominique, René GUINET, 87 ans
Francia, Jeanne PERRUISSEAU, Vve BERGEY, 87 ans (Saint-Maurice)
Angèle LOCATELLI Vve ARNOLDI, 92 ans
Colette Marie Marguerite Georgette DROZ-VINCENT Vve LOICHEMOL, 99 ans



AGENDA DES ANIMATIONS

Juillet 2021

- **10** | Fête du four **Hand Saint-Genix / Aoste**
Place de la Bouverie
Concert de piano aux fils
Saint Maurice-de-Rotherens
- **13** | Fête nationale (retraite aux flambeaux, feu d'artifice, petite restauration)
- **18** | Salon du livre avec auteurs
Salle J. Bouchard
- **23** | Don du sang
Salle J. Bouchard
- **29** | Marché de pays
Place des tilleuls

Août 2021

- **01** | Concours Agility
Terrain d'éducation canine
- **28**
29 | Vogue et feu d'artifice
Place de la Glière
Concours de boules
Place de la Glière

Septembre 2021

- **11** | Forum des associations
Gymnase d'Aoste
- **18** | Fête du four **Vallée du Guiers football club**
Place de la Bouverie
- **19** | Thé dansant **Club Amitié et Détente**
Salle J. Bouchard
- **25** | Matinée Citoyenne de Nettoyage

Octobre 2021

- **10** | Praline buissonnière **Confrérie du gâteau**
Salle J. Bouchard
- **14** | Don du sang
Salle J. Bouchard

Novembre 2021

- **07** | Thé dansant **Porte de Savoie**
Salle J. Bouchard
- **13** | « En avant pays, le livre »
Salle J. Bouchard
- **20** | Stage de Yoga
Salle MDA
- **27** | Concert Sainte Cécile **Synfonia**
Salle J. Bouchard

Décembre 2021

- **04** | Nuit du bad
Gymnase de Saint-Genix
- **08** | Fête des lumières **Comité des fêtes**
Place des tilleuls
- **11** | Vente de sapins
Ski Club Saint-Genix d'Aoste
- **18**
19 | Moules/Huitres **Vallée du Guiers football club**
Salle J. Bouchard
- **28** | Don du sang
Salle J. Bouchard
- **31** | Soirée dansante **Alliance Savoie Burkina**
Salle J. Bouchard

Bulletin d'information municipale de St Genix-les-Villages
Directeur de la publication : Jean-Claude PARAVY
Coordination : Jean-Marie KREBS

Mairie – 6, rue du Faubourg - 73240 ST-GENIX-LES-VILLAGES - Tél. 04 76 31 83 24 - www.saint-genix-sur-guiers.net

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

PARAVY Jean-Claude, CORMIER Philippe, REVEL Daniel, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, MAURAS Gilles
BARBIN Régine, PUGNOT Bertrand, MOREL-BIRON Odile, MESTRALLET Nadège, COUDURIER Françoise, GOJON Isabelle, GIRERD Patricia et BERNARD Fabienne

Crédit photos : Mairie, élus municipaux et partenaires, Dauphiné Libéré

Conception et Impression : Imprimerie FAGNOLA